

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01474

Numéro SIREN : 815 363 304

Nom ou dénomination : 2 i 070

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/007146

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2020/007146**  
n°de gestion : **2015B01474**  
n°SIREN : **815 363 304 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 03/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 i 070 - Société par actions simplifiée  
2 rue Marceau 42700 Firminy -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



759346

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 21070</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>							
Adresse de l'entreprise : <b>2 RUE MARCEAU</b>		42700 FIRMINY							
Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="12"/>		Néant <input type="checkbox"/>							
Numéro SIRET * <b>8 1 5 3 6 3 3 0 4 0 0 0 2 4</b>									
		Exercice N, clos le, <b>31122019</b>							
		N-1 <b>31122018</b>							
		Brut <sup>1</sup>							
		Amortissements, provisions <sup>2</sup>							
		Net <sup>3</sup>							
		Net <sup>4</sup>							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	900	AC	735		165	345
		Frais de développement*	CX		CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AC				
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC				
		Constructions	AP		AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	24 825	AU	14 757		10 067	10 564
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	2 544	CV			2 544	2 512
Créances rattachées à des participations		BB		BC					
Autres titres immobilisés		BD		BE					
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières *		BH	7 681	BI			7 681	11 093	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>35 950</b>	BK	<b>15 492</b>		<b>20 457</b>	<b>24 514</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BC				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	781	BW			781		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	417 315	BY			417 315	342 301
		Autres créances (3)	BZ	328 043	CA			328 043	415 931
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE				
Disponibilités		CF	1 135	CG			1 135	5 465	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	255	CI			255	48	
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	<b>747 531</b>	CK			<b>747 531</b>	<b>763 745</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	CC	<b>783 480</b>	IA	<b>15 492</b>		<b>767 988</b>	<b>788 259</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:				CP	5 760	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :		Créances :			
Immobilisations :									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS 21070</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....36 500..... )	DA	36 500	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	9 308	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	5 751	69 480
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>7 389</b>	<b>42 954</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>63 948</b>	<b>167 433</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	357	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	105 567	50 177
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	132 240	102 554
	Dettes fiscales et sociales	DY	381 304	397 747
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	84 572	70 348
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>704 040</b>	<b>620 825</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>767 988</b>	<b>788 259</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	704 040	620 825
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	357		

		Désignation de l'entreprise : <b>SAS 21070</b>				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services *	FG	988 651	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		988 651	FK		FL	988 651
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	100 377	
	Autres produits (1) (11)					FQ	376	
						FR	988 651	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>							<b>1 324 858</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	151 007	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	17 576	
	Salaires et traitements *					FY	729 789	
	Charges sociales (10)					FZ	172 654	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	2 398
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	354	
						GF	217 270	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>							<b>1 411 489</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>16 627</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	523	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>523</b>	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 727	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>5 727</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>(5 727)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>10 900</b>	
							<b>43 157</b>	

④

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise <b>SAS 21070</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	111
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	111
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(111)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 400 203
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VI)</b>		HL	<b>1 090 404 1 459 756</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>1 083 015 1 416 802</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>7 389 42 954</b>
<b>REVENUS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	523
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 015 678
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	100 377 134 308
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES	111		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS 21070du 01012019Adresse 2 RUE MARCEAU42700 FIRMINYau 31122019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	CHRETIEN Lionel	Responsable Développement			5 Rue du Grenache 66530 CLAIRA			
2	MARCINIAK Stéphanie	Responsable d'Agence			54 Chemin des Noisetiers 43110 AUREC SUR LOIRE			
3	OZDEN Yusuf	Chaudronnier			12 H Rue de la Loire 42700 FIRMINY			
4	ACHARD Nathalie	Assistante Commerciale			33 Impasse des Morilles 43100 AUREC SUR LOIRE			
5	ARNAUD Gabriel	Manutentionnaire			89 Rue Victor Hugo 42700 FIRMINY			
6								
7								
8								
9								
10								
REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	60 000			60 000	9 561			69 561
2	39 409			39 409	5 082			44 491
3	26 232			26 232	224			26 456
4	17 505			17 505				17 505
5	16 663			16 663				16 663
6								
7								
8								
9								
10								
**	159 809			159 809	14 867			174 676

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		62
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		62

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE ( v. notice ① ) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice .....(total col. 9 + total col. 10) ⑩	174 738	- de l'exercice ..... ⑩	12 144
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	(4 428)
Nom et qualité du signataire		A ....., le .....	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **767 988 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 090 404 euros** et un total **charges** de **1 083 015 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **7 389 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Cash-pooling

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

**Faits marquants de l'exercice**

NEANT

**Evènements postérieurs à la clôture**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement	900					900
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>900</b>					<b>900</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	11 226					11 226
Matériel de transport	536					536
Matériel de bureau, mobilier	11 341		1 722			13 062
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>23 103</b>		<b>1 722</b>			<b>24 825</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 512		32			2 544
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	11 093		16 075		19 487	7 681
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>13 605</b>		<b>16 107</b>		<b>19 487</b>	<b>10 225</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37 608</b>		<b>17 828</b>		<b>19 487</b>	<b>35 950</b>

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais d'établissements	5 ans
Concession brevet licence	3 ans
Installations agencements	Entre 8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	555	180		735
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>555</b>	<b>180</b>		<b>735</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 399	1 123		4 522
	Matériel de transport	536			536
	Matériel de bureau, mobilier	8 604	1 095		9 699
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 539</b>	<b>2 218</b>		<b>14 757</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>13 094</b>	<b>2 398</b>		<b>15 492</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
----------------	---------------	-------------	------------

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières			
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients			
	Autres			
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>				

Dont dotations et reprises {  
- d'exploitation  
- financières  
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## ANNEXE - Elément 5

**Créances et Dettes**

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 681	5 760	1 921
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	417 315	417 315	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 436	1 436	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 409	4 409	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 358	27 358	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	160 262	160 262	
	Groupe et associés (2)	134 143	134 143	
	Débiteurs divers	435	435	
	Charges constatées d'avances	255	255	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>753 295</b>	<b>751 374</b>	<b>1 921</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	357	357		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	132 240	132 240		
	Personnel et comptes rattachés	60 629	60 629		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 747	73 747		
	Impôts sur les bénéfices	145 117	145 117		
	Taxes sur la valeur ajoutée	93 190	93 190		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 621	8 621		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	105 567	105 567		
	Autres dettes	84 572	84 572		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>704 040</b>	<b>704 040</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.03

## Frais d'établissement

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Valeur nette

Taux  
amortissement

Frais de constitution	165	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	

--

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>286 402</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>CLIENTS - FAE</i>	<i>125 809</i>	<b>125 809</b>
<b>Autres créances</b> <i>ETAT - AUTRES PRODUITS A RECEV</i> <i>ETAT-CH. A PAYER-PROD.A RECEV.</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>145 321</i> <i>14 941</i> <i>330</i>	<b>160 592</b>

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	125 809		125 809	
Autres créances	160 592	172 919	(12 327)	-7,13
<b>TOTAL</b>	<b>286 402</b>	<b>172 919</b>	<b>113 482</b>	<b>65,63</b>



ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

		31/12/2019
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>36 319</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>357</b>
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	357	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>7 318</b>
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	7 318	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>28 644</b>
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	9 403	
<i>DETTES IFM/ICP</i>	5 619	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	3 724	
<i>CHARGES SUR IFM/ICP</i>	2 135	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	537	
<i>TA + FP + FSPI + FPETT</i>	7 225	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	357		357	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 318	4 547	2 771	60,95
Dettes fiscales et sociales	28 644	62 147	(33 503)	-53,91
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>36 319</b>	<b>66 694</b>	<b>(30 375)</b>	<b>-45,54</b>



ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		255	255
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>255</b>

--

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	255	48	208	<i>+36,17</i>
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>	<b>48</b>	<b>208</b>	<i><b>+36,17</b></i>



## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :**

#### **Créances concernant les entreprises liées :**

Créances clients :	145 830 €
Fournisseurs débiteurs :	0 €
Comptes courants :	134 143 €
Autres débiteurs divers :	0 €

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :**

#### **Dettes concernant les entreprises liées :**

Dettes fournisseurs :	118 540 €
Clients créditeurs :	0 €
Comptes courants :	105 567 €
Autres créditeurs divers :	0 €

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	50 000,00	1,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice	2 190,00	1,0000	2 190,00
	Remboursées pendant l'exercice	15 690,00	1,0000	15 690,00
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>36 500,00</b>	<b>1,0000</b>	<b>36 500,00</b>

--

## Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR

9 Avenue de Constantine

38100 GRENOBLE

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

### AUTRES INFORMATIONS :

#### **Rémunération des dirigeants :**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### **Effectif**

L'effectif de la société s'élève à 26 salariés

#### **Engagement en matière de pension et de retraite**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

2i070

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 36.500 €**

**SIEGE SOCIAL : 2 RUE MARCEAU – 42700 FIRMINY**

**RCS SAINT ETIENNE 815 363 304**

---

**RAPPORT DE GESTION**

**en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires, afin de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Nous vous rappelons que selon la Décision de l'Associée Unique du 04 décembre 2019, il a été décidé de désigner la société la Société AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES RHONE ALPES, Société par actions simplifiée au capital de 37.200 €, dont le siège est sis 3 chemin du Vieux Chêne – 38240 MEYLAN, RCS GRENOBLE 399 194 208 représentée par M. Philippe CREPS, comme commissaire aux comptes à la transformation.

Nous vous rappelons également que suivant les Décisions de l'Associée Unique du 31 décembre 2019, il a été décidé d'augmenter de capital social d'une somme de 2.190 € par apports en numéraire et émission de 2.190 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, puis il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 15.690 € par annulation de parts sociales, ensuite il a été décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée et enfin il a été décidé de nommer la société AZUR 4.0, représentée en la personne de Monsieur Thierry de VIGNEMONT, en qualité de Président, de nommer la société FINANCIERE SAIN VIAL, représentée en la personne de Monsieur Nicolas CUYNAT, en qualité de Directeur Général et il a été constaté la démission de Monsieur Thierry de VIGNEMONT de ses fonctions de Gérant.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 988.651 € contre un chiffre d'affaires hors taxes de 1.324.858 € l'exercice précédent.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 1.073.777 €, le résultat d'exploitation positif s'élève à 16.627 € contre un résultat d'exploitation positif de 47.743 € au cours du précédent exercice.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 5.727 €, le résultat courant avant impôts est positif de 10.900 € contre un résultat courant avant impôts positif de 43.157 € au cours de l'exercice antérieur.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif de 111 €, le résultat de l'exercice, après impôt sur les bénéfices, est un bénéfice net comptable de 7.389 € contre un bénéfice net comptable de 42.954 € lors du précédent exercice.

## **II - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE**

L'année 2020 sera perturbée par la crise sanitaire traversée, mais nous mettons tout en œuvre pour retrouver la dynamique positive nécessaire à l'évolution de la société.

## **III - AFFECTATION DES RESULTATS**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7.389,38 € de la manière suivante :

- au poste Autres Réserves.....7.389,38 €  
Lequel sera porté de 5.750,95 € à 13.140,33 €.

## **IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2019**

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. La société constate que cette crise sanitaire aura un impact qui risque d'être significatif sur son activité. Néanmoins, compte tenu des mesures prises, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

## **V - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Notre Société n'a aucune activité dans ce domaine.

## **VI - PRISE DE PARTICIPATION**

Notre Société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

## **VII - ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES**

Néant.

## **VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES (ART. 223 QUATER CGI)**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses et charges non déductibles fiscalement. Les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement se sont élevés à 707 €.

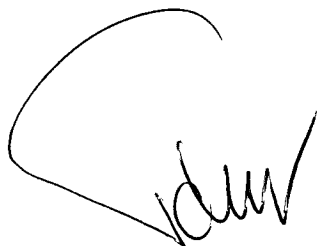
## **IX – DIVIDENDES**

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

2

	<b>Dividende global</b>	<b>Abattement (Taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	/	/	/
31.12.2017	50.000 €	/	50.000 €
31.12.2018	40.000 €	/	40.000 €

FAIT à SAINT ETIENNE  
LA PRESIDENCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'S' followed by a cursive name.

2i070

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 36.500 €**

**SIEGE SOCIAL : 2 RUE MARCEAU – 42700 FIRMINY**

**RCS SAINT ETIENNE 815 363 304**

---

**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2020 À 08H00**

L'AN DEUX MIL VINGT  
ET LE TRENTE JUIN À 08H00

Les actionnaires de la Société par actions simplifiées « 2i070 », au capital de 36.500 €, se sont réunis au siège social de la société MARE NOSTRUM au 9 avenue de Constantine, 38100 GRENOBLE, immatriculée 479 802 365 RCS GRENOBLE, en assemblée générale ordinaire annuelle sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thierry de VIGNEMONT en sa qualité de représentant légal de la société AZUR 4.0, Présidente.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte, que les actionnaires sont tous présents ou représentés, que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

La société FINANCIERE SAIN VIAL, représentée en la personne de Monsieur Nicolas CUYNAT, Directeur Général est ~~présente~~.....

Monsieur le Président dépose sur le bureau les documents suivants, qui ont été adressés aux actionnaires huit jours avant l'assemblée ou qui ont été tenus à leur disposition au siège social à savoir :

1. La copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires et comportant l'ordre du jour, ainsi que le récépissé de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux Comptes.
  2. La feuille de présence de l'assemblée.
  3. Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) en date du 31 décembre 2019.
  4. Le rapport de gestion du Président.
  5. Le rapport spécial du Président sur les conventions.
  6. Les rapports du Commissaire aux comptes.
  7. Le texte des résolutions proposées.
  8. Un exemplaire des statuts à jour.
- m  
n

Il est rappelé que l'inventaire a été tenu à la disposition des actionnaires pendant un délai de huit jours avant l'assemblée au siège social.

La totalité des actionnaires donne acte à la présidence que l'ensemble des formalités de convocation et de communication ont été respectées selon les formes exigées par la Loi.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et examen des comptes arrêtés à ladite date
- lecture du rapport général des Commissaires aux comptes
- approbation desdits comptes et rapports
- quitus à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice considéré
- affectation des résultats
- lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou associés
- lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L-227-10 du Code de Commerce entre la société et ses dirigeants ou associés
- pouvoirs pour les formalités

Lecture est donnée des rapports du Président, des rapports du Commissaire aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019.

La présidence déclare se tenir à la disposition des membres de l'assemblée pour leur apporter toute précision et explication supplémentaire et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture :

- du rapport de gestion du Président exposant la situation de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, son évolution prévisible, les événements importants depuis le 31 décembre 2019 jusqu'à ce jour, les activités en matières de recherche et de développement
- du rapport spécial du Président,
- du bilan, du compte de résultat et de l'annexe au 31 décembre 2019
- des rapports des Commissaires aux comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société

approuve lesdits comptes et bilan ainsi que les termes du rapport de gestion de la gérance tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties,

et donne en conséquence quitus entier et sans réserve à la Gérance de sa gestion au cours de l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses et charges non déductibles fiscalement. Les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement se sont élevés à 707 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé, conformément à l'article 243 bis du CGI, la ventilation des dividendes distribués au titre des trois premiers exercices :

	<b>Dividende global</b>	<b>Abattement (Taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	/	/	/
31.12.2017	50.000 €	/	50.000 €
31.12.2018	40.000 €	/	40.000 €

Décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit 7.389,38 € de la manière suivante :

- au poste Autres Réserves.....7.389,38 €  
Lequel sera porté de 5.750,95 € à 13.140,33 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de Commerce,

Approuve les termes de ces rapports et constate que les conventions ci-après ont été valablement conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à savoir :

- avec la Société MARE NOSTRUM, associée :
  - conventions de services portant sur maintenance informatique, services comptabilité et paye, services juridiques : 6.447 € H.T., montant constaté en charge.
- avec la Société 2ID, dont la Société MARE NOSTRUM est associée,
  - contrat de licence de marque « ILLICO INTERIM » et de prestation de communication : 30.647 € H.T., montant constaté en charge.
- avec la société NEW GEST, dont la société « MARE NOSTRUM » est associée :
  - convention de services : 17.400 € H.T., montant constaté en charge.

*~*

*W*

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à :  
*.l'unanimité*

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

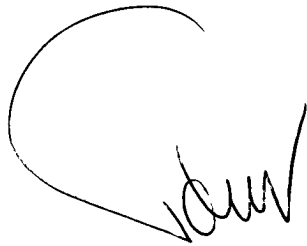
Donne tous pouvoirs en vue d'accomplir toutes formalités dont besoin sera, à toute personne porteuse d'une copie ou d'un original des présentes.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : *.l'unanimité*

#### CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et tous les actionnaires présents ou représentés.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'C' followed by several smaller, cursive letters.A handwritten signature in black ink, featuring a complex, stylized set of overlapping lines and strokes.

2i070

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 36.500 €**

**SIEGE SOCIAL : 2 RUE MARCEAU – 42700 FIRMINY**

**RCS SAINT ETIENNE 815 363 304**

=====

**TEXTE DE LA RESOLUTION DE L’AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET  
VOTEE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2020 A 08H00**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé, conformément à l'article 243 bis du CGI, la ventilation des dividendes distribués au titre des trois premiers exercices :

	<b>Dividende global</b>	<b>Abattement (Taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	/	/	/
31.12.2017	50.000 €	/	50.000 €
31.12.2018	40.000 €	/	40.000 €

Décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit 7.389,38 € de la manière suivante :

- au poste Autres Réserves.....7.389,38 € Lequel sera porté de 5.750,95 € à 13.140,33 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

Certifié conforme  
La Présidence

